

STATUTS

Constitué en 1990 et fort d'une cinquantaine de membres, Le Ballon d'Or, club de supporters du FC Courroux-Courcelon, a pour objectif d'appuyer le club dans ses ambitions sportives et d'assurer sa pérennité.

Ce soutien, essentiellement destiné à la 1ère équipe, n'est pas uniquement financier. Le Ballon d'Or participe au recrutement des joueurs, soutient et entoure l'équipe et contribue à la promotion de l'image du FCC.

Le Ballon d'Or réunit des amis du club, des anciens joueurs ou dirigeants qui n'ont plus d'activité sportive ou associative, ainsi que des sponsors, qui souhaitent ajouter à leur appui au club un cadre convivial et un lien direct avec les équipes.

Le comité du Ballon d'or

Président	: Roland	Paupe
Vice-président	: Daniel	Brosy
Caissière	: Michèle	Brosy
Secrétaire	: Jean-Pierre	Froidevaux

Cotisation annuelle à partir de fr. 200.—

Avantages liés à la carte de membre :

- ♦ Entrée gratuite à tous les matchs à domicile
- ♦ Informations sur la vie du club
- ♦ Contacts réguliers avec la 1ère équipe
- ♦ Apéritifs en début de saison
- ♦ Activités associatives (sorties)



BUT

Le club de supporters « Le Ballon d'Or » a pour objectif de soutenir la politique sportive du FC Courroux-Courcelon, d'appuyer ses dirigeants, d'encourager l'équipe-fanion et de lui apporter une aide financière.

ADHESION

On devient membre du Ballon d'Or en s'acquittant de la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

DROITS ET DEVOIRS

Les membres s'engagent à respecter les statuts et les décisions des organes du club.

Ils ont droit à des prestations telles que l'entrée gratuite à tous les matchs à domicile du FCC ainsi qu'à des contacts privilégiés avec la 1ère équipe.

COTISATIONS

Le versement des cotisations doit intervenir après réception de l'invitation au paiement. Les démissions du club sont à faire parvenir par écrit au comité jusqu'au 30 juin de chaque année. A défaut, les cotisations sont reconduites automatiquement pour une année.

ORGANES

Le Ballon d'Or est constitué des membres cotisants réunis annuellement en assemblée générale.

Le comité est constitué du Président, du Vice-Président, du Caissier, du Secrétaire et de deux membres. Il est élu par l'assemblée générale.

FINANCES

Les finances du Ballon d'Or sont gérées par le comité indépendamment de la caisse du FC Courroux-Courcelon.

Un rapport de gestion est établi pour l'assemblée générale.

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée générale du 10.08.06



Demande d'adhésion

Le/La soussigné-e souhaite devenir membre du Club de supporters du FC Courroux-Courcelon, le Ballon d'Or. Il/Elle s'engage à respecter ses objectifs et statuts ainsi que les décisions des organes du club.

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Merci de transmettre la demande à un membre du comité.

CLUB DE SUPPORTEURS DU FC COURROUX-COURCELON



<http://www.fc-courroux.ch>